



Signature des publications scientifiques

Signature des publications scientifiques

Les publications scientifiques participent au rayonnement de la recherche et par conséquent au rayonnement de l'institution. La question est centrale et cruciale pour l'Université de Paris qui souhaite se positionner comme une université de recherche intensive de rang mondial. Pour assurer une visibilité optimale des activités des unités de l'Université de Paris et de l'Idex Université de Paris, il est indispensable de respecter des règles précises.

En dépit des nombreux progrès réalisés ces dernières années dans le cadre d'USPC, il persiste une hétérogénéité dans la construction des signatures. Il est donc nécessaire de réaliser l'effort dès à présent d'une signature normalisée et commune sous l'appellation « Université de Paris ».

Université de Paris 6 Université de Paris

ENJEUX

Le respect des règles de signature est important dans la perception qu'un.e observateur/trice extérieur.e (chercheur.e, institution ou fournisseur de classement d'universités, grand public, tutelles, gouvernement) peut avoir de l'université et de ses résultats scientifiques. Une signature normalisée permettra une meilleure exploitation des grandes bases de données que sont Web of Science (Clarivate Analytics) et Scopus (Elsevier) afin de consolider nos indicateurs notamment dans le cadre des classements internationaux.

Il est à noter que les éditeurs de revues et de bases bibliographiques réalisent chacun un traitement sur les affiliations fournies par les auteur.e.s: abréviation, traduction, modification de position de l'établissement identifié comme « principal ».

Tous les personnels rémunérés par ou affectés à l'université pour leur recherche sont tenus d'adopter une signature normalisée : enseignant.e.s-chercheur.e.s, chercheur.e.s, doctorant.e.s, post-doctorant.e.s, etc. Cette signature doit être mentionnée dans le Règlement Intérieur des structures de recherche.

Les documents contractuels (contrats-cadre, contrats de recherche, contrats doctoraux, etc.) mentionnent notamment l'engagement des personnels à respecter le modèle de signature scientifique.

PRÉCONISATIONS

Après le nom de.s auteur.e.s figurent :

- La mention de l'« Université de Paris » qui ne devra être ni abrégée en « Univ. Paris » ni traduite en « Paris University » (attention, le mot Université s'écrit avec une majuscule);
- La mention indispensable de l'unité de recherche sous un format défini court ;
- La mention des institutions de co-tutelle de l'unité (CNRS, INSERM, IRD, etc.) ; aucun des noms de co-tutelles n'est traduit en anglais ;
- La mention d'une adresse postale simple sous sa forme normalisée à l'international (sans le cedex et avec un F-), la ville et le pays;
- Ces différents éléments figurent sur une seule ligne, séparés par une virgule;
- Toute co-tutelle universitaire doit apparaître sur une autre ligne (voir exemple ci-après);
- Un employeur non co-tutelle, tel que l'AP-HP, doit être présent dans la signature, mais sur une autre ligne (voir exemple ci-après);
- Doivent figurer dans les remerciements (et non pas dans la signature): la mention de l'Idex Université de Paris, les financeurs et les plateformes utilisées.

Université de Paris 8 Université de Paris

CONSTRUCTION DE LA SIGNATURE

MENTION D'AFFILIATION À L'UNIVERSITÉ

Les publications scientifiques doivent faire apparaître la mention d'affiliation à l'Université de Paris rédigée sous la forme « Université de Paris »

Important: La logique de signature est celle de l'unité de recherche et ne correspond pas au seul « employeur » de l'auteur.e.

APPARTENANCE À UNE UNITÉ DE RECHERCHE

Le segment de la signature consacré à l'appartenance à l'unité de recherche doit être également normalisé afin de s'assurer d'une meilleure visibilité.

La signature d'une publication produite au sein d'une unité de recherche doit donc être construite de la manière suivante :

- → Auteur.e 1
- **1** Université de Paris, nom de l'unité/acronyme/abréviation, F-Code postal Ville, France

CAS D'UNE LOCALISATION HORS UNIVERSITÉ DE PARIS

Dans le cas où l'auteur de la publication est enseignant.e.-chercheur.e., doctorant.e., post-doctorant.e. employé.e. par l'Université de Paris mais localisé.e. dans un autre établissement, il convient de mentionner l'appartenance à l'Université de Paris dans une seconde ligne de signature en cohérence avec les recommandations de son établissement de localisation.

La signature d'une publication doit donc être construite de la manière suivante :

- → Auteur.e 1,2
- 1 Signature recommandée de l'établissement tutelle de l'unité
- **2** Université de Paris, nom de l'unité/acronyme/abréviation, F-Code postal Ville, France

MENTION DES CO-TUTELLES EPST

La structuration monoligne est la norme à utiliser. Une signature monoligne fait apparaître sur la même ligne l'université et la ou les EPST co-tutelle(s) de l'unité mixte de recherche.

La signature d'une publication produite au sein d'une unité mixte de recherche doit donc être construite de la manière suivante :

- → Auteur.e 1
- 1 Université de Paris, nom de l'unité/acronyme/abréviation, EPST co-tutelle1, EPST co-tutelle2, F-Code postal Ville, France

MENTION DES UNIVERSITÉS CO-TUTELLES

Dans le cas où d'autres universités sont co-tutelles de l'unité de recherche à laquelle appartient l'auteure, ces universités doivent apparaître dans une seconde ligne de signature.

La signature d'une publication produite au sein d'une unité mixte de recherche avec plusieurs universités cotutelles doit être construite de la manière suivante :

- > Auteur.e 1,2
- 1 Université de Paris, nom de l'unité/acronyme/abréviation, EPST co-tutelle1, EPST co-tutelle2, F-Code postal Ville, France 2 Autre université co-tutelle de l'unité, nom de l'unité/ acronyme/abréviation, F-Code postal Paris, France

PARTENARIAT AVEC L'AP-HP OU UN HÔPITAL

Dans le cas où l'auteur.e de la publication est un personnel hospitalo-universitaire ou hospitalier hébergé dans une unité de recherche dont l'Université de Paris est tutelle, il convient de mentionner cette appartenance à l'AP-HP dans une seconde ligne de signature, en cohérence avec la norme éditée par l'AP-HP.

La signature d'une publication produite au sein d'une unité mixte de recherche doit donc être construite de la manière suivante :

- > Auteur.e 1,2
- 1 Université de Paris, nom de l'unité/acronyme/abréviation, co-tutelle1, co-tutelle2, F-Code postal Ville, France 2 Service, AP-HP, Hôpital, F-Code postal Paris, France

Université de Paris

LEXIQUE

ÉTABLISSEMENTS « CO-TUTELLES »

Opérateurs signataires de la convention de création de l'unité de recherche, affectent des moyens humains et/ou financiers sur l'ensemble du périmètre d'activités de recherche de l'unité.

ÉTABLISSEMENTS « PARTICIPANTS »

Opérateurs non signataires de la convention de création de l'unité de recherche, affectent par une convention idoine distincte des moyens humains et/ou financiers sur une partie du périmètre d'activités de recherche de l'unité.

EPST

Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (e.g. CNRS, Inserm, IRD, INRA etc.)

HÉBERGEUR

Établissement qui participe à la vie scientifique de la structure de recherche en lui fournissant des locaux permanents : AP-HP, CEA, ENS, Observatoire, Pasteur, INTS, ...

PLATEFORME SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Équipement ou ensemble d'équipements et d'expertises qui sont utilisés par les équipes pour leurs recherches et qui sont en capacité de s'ouvrir vers l'extérieur que ce soit pour des partenariats académiques ou avec le monde industriel.

SCOPUS

Base de données bibliographiques interdisciplinaire produite par Elsevier. Utilisée comme base de données pour certains classements internationaux.

WEB OF SCIENCE

Base de données bibliographiques internationale en Sciences, Sciences sociales et humanités produite par la société ISI – Institute for Scientific Information. Utilisée comme base de données pour certains classements internationaux. Propriété de Clarivate Analytics. Pour en savoir plus sur les modalités de signatures pour chaque unité, rendez vous sur

https://u-paris.fr/signature-unique-des-publications/

Pour contacter les équipes de la DRIVE >

recherche@univ-paris-diderot.fr drive@parisdescartes.fr

Facebook : @univparis
Instagram : @univ_paris

Voutube : Université de Pa

www.u-paris.fr